

(636.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LES PROVINCES,
OTTAWA, 13 décembre 1870.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de M. le secrétaire Bliss, datée du 8 courant, me transmettant la lettre d'un nommé Copland Coulard qui réclame une indemnité pour des pertes qu'il dit avoir éprouvées durant les récents troubles de la Rivière-Rouge, et de vous informer que l'affaire recevra considération.

J'ai, etc.,

JOSEPH HOWE,
Secrétaire d'Etat pour les Provinces.

L'honorable Ministre des Douanes.

(No. 87.)

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
FORT GARRY, 4 janvier 1871.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche, No. 635 du mois dernier, contenant copie d'une lettre de M. Copland Coulard qui réclame une indemnité pour des pertes qu'il dit avoir éprouvées durant les récents troubles de la Rivière-Rouge, et me demandant d'instituer une enquête à ce sujet et de faire rapport.

Je vais faire cette enquête et vous en transmettrai bientôt le résultat.

J'ai, etc.,

ADAMS G. ARCHIBALD.

L'honorable

Secrétaire d'Etat pour les Provinces.

COULARD.

5 00

6 00

0 00

6 00

5 00

0 00

2 00

un certificat de

VINCES,

embre 1870.

neur de vous

une indemnité

de la Rivière-

acte sur cette

WE,

des Provinces.

ST. PAUL MINNESOTA, ETATS-UNIS

4 janvier 1871.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire auprès du gouvernement canadien une réclamation dont vous trouverez les particularités dans la quittance ci-inclue. Ce n'est qu'hier que je suis arrivé ici de Winnipeg, où je demeurais depuis la fin de juillet 1869. En commençant mes remarques, je dirai que je suis Anglais, et grâce à la parfaite neutralité que j'ai observée dans la récente révolte, je suis du petit nombre de ceux qui n'ont pas été molestés par les partisans de Riël. Quant à ma réclamation, vous savez sans aucun doute que M. McDougall, le gouverneur envoyé au Nord-Ouest par le Canada, a lancé une proclamation qui autorisait le colonel Dennis de prendre plusieurs mesures pour écraser la rébellion; parmi ces mesures il y avait l'achat d'armes à feu, etc., fait au compte du gouvernement canadien. A cette époque j'avais un fusil en vente chez l'armurier; il fut, au compte du gouvernement canadien, vendu au Dr. Lynch qui donna la quittance ci-inclue. Le Dr. Lynch me renvoya au gouvernement canadien. La somme est légère, mais d'une immense importance pour moi, car sans elle je ne puis faire un pas ni payer ma pension à la fin de la semaine. Je vous serais très obligé si vous avez la complaisance d'en ordonner immédiatement le paiement, tout en me pardonnant la liberté que j'ai prise de vous faire cette demande.

Adresse—Bureau de poste, St. Paul.

J'ai, etc.,

THOS. STEELE.

L'honorable Joseph Howe,

Ottawa, Canada.

VILLE DE WINNIPEG, 2 décembre 1869.

Reçu de M. Steele, un fusil à deux coups, boîte, etc., évalué à £12 sterling.

JAMES LYNCH, M.D.,

Pour le Col. Dennis,

Stuart D. Mulkins.